Office national du film du Canada

2021-2022

Plan ministériel

L'Honorable Steven Guilbeault, C.P., député
Ministre du Patrimoine canadien

© Office national du film du Canada, 2021
No de cat. NF1-4F-PDF
ISSN 2371-6487

Table des matières

De la part du ministre 1

De la part du commissaire 3

Aperçu de nos plans 5

Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques 7

Programmation et production audiovisuelles 7

Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires 14

Services internes : résultats prévus 20

Dépenses et ressources humaines 25

Dépenses prévues 25

Ressources humaines prévues 27

Budget des dépenses par crédit voté 28

État des résultats condensé prospectif 28

Renseignements ministériels 29

Profil organisationnel 29

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités 29

Contexte opérationnel 29

Cadre de présentation de rapports 30

Renseignements connexes sur le répertoire des programmes 31

Tableaux de renseignements supplémentaires 31

Dépenses fiscales fédérales 31

Coordonnées de l'organisation 31

Annexe : définitions 33

Notes en fin d'ouvrage 37

De la part du ministre

À titre de ministre du Patrimoine canadien, je suis ravi de présenter le Plan ministériel de 2021-2022 de L'Office national du film du Canada (ONF). La crise sanitaire qui sévit dans le monde a des effets majeurs sur nous, en tant que personnes et en tant que société. Elle touche tous les secteurs de notre économie. C'est avec cette réalité en toile de fond que les organismes du portefeuille du Patrimoine canadien, dont fait partie l'ONF, se préparent à remplir leur mandat respectif. Les défis sont nombreux dans cet environnement changeant, et je sais qu'ils redoubleront d'efforts pour soutenir ensemble les milieux canadiens des arts, de la culture, du patrimoine et des communications.

L'ONF documente des moments importants de l'histoire du Canada depuis huit décennies et la pandémie de COVID-19 ne fait pas exception. En réponse à cette crise, l'ONF a entrepris de produire une série sur la vie en temps de pandémie, tout en prenant des mesures pour que le public puisse accéder plus facilement à ses œuvres audiovisuelles en ligne.

Avec le lancement de son Plan stratégique 2020-2023, l'ONF poursuit ses objectifs de création et d'innovation en tant que producteur et distributeur public du Canada. Dans ce plan, l'ONF s'est notamment donné pour objectifs de renforcer son rôle de chef de file en matière de narration; de s'assurer que les voix des créateurs canadiens sont facilement repérables et entendues; et de produire des œuvres novatrices qui favorisent la discussion et l'apprentissage. Il continue également de donner la priorité à sa relation toujours renouvelée avec les créateurs et à ses liens étroits avec le public de plus que le rayonnement de leur travail, et du Canada, à l'international. Bien que sa programmation témoigne depuis longtemps de la diversité culturelle et linguistique du Canada, l'ONF entend faire progresser ses engagements et ses objectifs en matière de diversité et d'inclusion, afin de les intégrer à tous les aspects de sa vie organisationnelle au cours des années à venir.

Je vous invite à lire ce plan pour avoir un aperçu des activités et des responsabilités de l'Office national du film du Canada au cours de la prochaine année. Vous y découvrirez comment cet organisme poursuit les objectifs du gouvernement du Canada et met en valeur nos deux langues officielles et les différentes langues autochtones au sein d'une société équitable, inclusive et forte de sa diversité.

L'honorable Steven Guilbeault

De la part du commissaire

Alors que l'année 2020 aura été marquée par des changements de grande ampleur amenés par la pandémie de COVID-19, mais aussi par les crises environnementales et les importantes revendications des peuples autochtones et des groupes sous-représentés, il ne fait aucun doute que le Canada, comme le reste du monde, en sortira transformé. À l'ONF, nous voulons contribuer à ce que ces changements soient positifs et constructifs, à ce qu'ils interpellent notre sens civique et concourent au bien-être collectif. Notre Plan stratégique 2020-2023, intitulé « Se raconter pour se comprendre », présente comment l'ONF entend incarner un lieu privilégié d'expression de toutes les facettes de ces transformations afin d'aider les Canadiens et les Canadiennes à se comprendre pour mieux inventer leur avenir commun. À cet égard, le regard des artistes sera essentiel, tout autant que l'expertise de notre personnel.

Au chapitre de la création, notre rôle pour la prochaine année sera d'abord de permettre qu'un maximum de voix puisse s'exprimer, qu'un maximum de points de vue puisse être entendu. Nous poursuivrons cet objectif sans faillir à nos responsabilités envers les communautés autochtones, linguistiques, racisées et sous-représentées. En plus de maintenir le cap que nous nous sommes fixé en matière de parité hommes-femmes, nous dévoilerons en début d'année des engagements fermes en faveur de la diversité et de l'inclusion et relancerons notre Plan autochtone pour un nouveau cycle de trois ans en vue de revoir nos relations avec les peuples inuits, métis et des Premières Nations.

En matière de distribution, nous mettrons l'accent sur une plus grande proximité avec nos auditoires afin de mieux les mettre en contact avec les œuvres de l'ONF en fonction de leurs champs d'intérêt. Un examen continu de nos stratégies de distribution et de marketing, allié à de meilleurs outils de recherche, nous permettra d'atteindre un plus vaste public, de susciter des discussions et d'encourager le débat sur des questions importantes pour les Canadiens et les Canadiennes.

Cette ambition passe par la mise en application de notre Plan technologique 2021-2025, qui vise à doter notre personnel, nos équipes de production, nos créateurs et nos experts des meilleurs outils possibles pour faire face à un environnement en constante évolution, mais chargé de potentiel.

À cet objectif s'ajoute la volonté de procurer à notre personnel un lieu de travail inspirant, diversifié, inclusif, respectueux et exempt de toute forme de harcèlement et de racisme systémique. C'est un devoir bien plus qu'un simple but.

Enfin, en collaboration avec nos partenaires de l'industrie, nous mettrons en place, au cours de la prochaine année, des mécanismes de discussion et de consultation pour favoriser un dialogue régulier et constructif avec les communautés de création.

Plus que jamais, nous entendons demeurer l'un des plus grands laboratoires de création au monde, un incubateur de talents et un agent de changement dans la vie des Canadiens et des Canadiennes.

Claude Joli-Coeur
Commissaire du gouvernement à la cinématographie et
président de l'Office national du film du Canada

Aperçu de nos plans

Exécuter le Plan stratégique 2020-2023 de l'ONF en produisant des plans d'action annuels pour chacune des divisions de l'institution.

Renouveler l'approche de programmation de l'ONF et enrichir son expérience de création

- Mettre sur pied un Groupe national de programmation afin d'avoir une vision commune des tendances et une vue globale des projets.
- Offrir une véritable « expérience ONF » en favorisant un milieu de création vivant et inclusif.
- Produire des œuvres qui reflètent des perspectives originales sur la réalité canadienne, en renouvelant les relations de l'ONF avec les peuples autochtones, en soutenant la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire, en maintenant la parité hommes-femmes et en établissant des cibles parmi les plus élevées en matière d'équité raciale, de diversité et d'inclusion.
- Maintenir le leadership de l'ONF en matière d'expérimentation et d'innovation.
- Soutenir les cinéastes de la relève canadienne en leur offrant une expérience concrète et professionnelle en création.

Augmenter l'accessibilité et la découvrabilité des contenus de l'ONF sur les plateformes numériques

- Rejoindre plus de Canadiens et Canadiennes, cultiver la proximité avec les auditoires de l'ONF et favoriser leur rapprochement avec les œuvres en fonction de leurs champs d'intérêt.
- Accroître l'accessibilité des œuvres de l'ONF et leur visibilité sur les différentes plateformes de distribution en ligne, y compris les médias sociaux.
- Mettre en œuvre une initiative de veille stratégique innovante ayant pour but d'améliorer la capacité de l'ONF d'engager les auditoires en se renseignant davantage sur leurs habitudes de consommation et sur leurs champs d'intérêt.
- Lancer deux nouveaux modules de l'***École de l'Océan***, l'expérience d'apprentissage en ligne de l'ONF portant sur l'univers des sciences et de la culture de l'océan.
- Poursuivre le déploiement de la nouvelle offre éducative de l'ONF avec le lancement de l'atelier sur le récit numérique du programme d'apprentissage en ligne l'***École des médias*** et de la phase pilote de l'expérience d'apprentissage ***Voix autochtones et réconciliation***.

Être un vecteur de changement en matière de diversité et d'inclusion

- Remplir les engagements et les objectifs de l'ONF en matière de diversité et d'inclusion pour imprimer un changement durable et créer un milieu de travail équitable et inclusif,

notamment par la création d'un poste de cadre relevant directement du commissaire et dont le ou la titulaire aura à mettre en œuvre des pratiques antiracistes et équitables.
- Reprendre la collaboration avec le comité-conseil autochtone et rédiger son nouveau plan d'action triennal. Un poste d'agent ou d'agente de liaison interne en matière d'affaires autochtones sera créé afin de resserrer les liens avec les communautés autochtones et d'obtenir des conseils pour tout ce qui touche la production et la distribution à l'ONF.

Garantir un milieu de travail sain qui favorise le bien-être du personnel et offrir une formation sur la version actualisée de la *Politique sur la prévention et l'élimination du harcèlement et de la violence au travail*.

Lancer la mise en œuvre du Plan de développement technologique 2021-2025 de l'ONF afin de relever les défis technologiques d'un monde du travail en constante évolution et de réaliser les objectifs stratégiques de l'ONF en matière de création et de distribution d'œuvres audiovisuelles.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus de l'ONF, consulter la section « Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques » du présent rapport.

Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques

Cette section contient des renseignements détaillés sur les ressources et les résultats prévus du Ministère pour chacune de ses responsabilités essentielles. Elle contient également des renseignements sur les principaux risques liés à l'atteinte de ces résultats.

Programmation et production audiovisuelles

Description

L'Office national du film a le mandat de créer des œuvres audiovisuelles pertinentes et innovatrices qui font connaître le Canada et ses diverses perspectives au peuple canadien et au reste du monde. L'Office national du film travaille avec des cinéastes, des créateurs et des créatrices provenant de toutes les régions du pays pour produire des documentaires, des animations, des œuvres interactives et immersives d'exception enracinés dans les expériences et les réalités canadiennes. L'Office national du film se doit d'être un milieu propice à l'innovation technologique et cinématographique, et ce, sur la scène tant nationale qu'internationale. L'Office national du film se donne l'objectif de refléter les points de vue et les expériences de communautés qui sont systématiquement sous-représentées dans le paysage médiatique, et d'innover dans la création de nouvelles formes et approches pour raconter des histoires.

Faits saillants de la planification

L'année 2021-2022 sera marquée par un esprit de renouveau et d'ouverture en matière de programmation et de création audiovisuelles. La restructuration de la direction générale Création et innovation, réunissant tous les studios au sein des programmes anglais et français, permettra un meilleur partage des expertises et des pratiques en documentaire, en animation d'auteur et en production interactive et immersive. L'arrivée de la nouvelle directrice générale, Julie Roy, apportera à cette direction une vision et un leadership renouvelés, et ce, parallèlement à la mise en œuvre du nouveau plan stratégique triennal de l'organisation.

Renouveler notre approche de programmation et enrichir notre expérience de création

L'une des priorités du Plan stratégique 2020-2023 de l'ONF est de proposer une programmation cohérente, intégrée et réactive. À cet effet, les Forums stratégiques de programmation récemment mis sur pied et le Groupe national de programmation lancé prochainement miseront sur la participation d'acteurs clés à l'intérieur comme à l'extérieur de l'ONF afin d'avoir une vision commune des tendances et une vue globale des projets. L'encadrement et l'accompagnement professionnels de grande qualité qui font la renommée de l'ONF en tant qu'espace de création unique au monde seront aussi renforcés avec un projet fédérateur et rassembleur autour de la place des créateurs et créatrices. Dans la foulée des commentaires formulés par les membres du

secteur du cinéma indépendant lors de la tournée pancanadienne entreprise en 2020 par le commissaire, l'organisation veut offrir une véritable « expérience ONF » en favorisant un milieu de création vivant et inclusif.

En plus des engagements qu'il a pris ces dernières années pour atteindre la parité hommes-femmes, renouveler ses relations avec les peuples autochtones et soutenir la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire, l'ONF se fixera des cibles parmi les plus élevées en matière d'équité raciale, de diversité et d'inclusion afin d'assurer une meilleure représentation de la grande diversité qui constitue la richesse du pays.

Produire des œuvres reflétant des perspectives originales sur la réalité canadienne tout en créant un lien d'engagement fort avec le public canadien

De St. John's à Vancouver, les 10 studios de l'ONF travailleront avec des créateurs et des créatrices de talent afin de produire des œuvres qui reflètent les différentes cultures et perspectives qui font du Canada ce qu'il est. Au cours de la prochaine année seront lancés des projets exprimant des points de vue importants, comme le long métrage documentaire ***Nin Auass*** de la réalisatrice Kim O'Bomsawin, qui présente un portrait intimiste de la petite enfance telle qu'elle est vécue dans différentes communautés autochtones, et ***Kimmapiiyiptssini*** d'Elle-Máijá Tailfeathers, qui porte sur la situation d'urgence créée par la crise des opioïdes au cœur de la réserve des Gens-du-Sang en Alberta. Mentionnons aussi le long métrage documentaire ***We Are Family***, réalisé par Marie Clements et coécrit par Niall McNeill, un artiste professionnel vivant avec le syndrome de Down. Cette œuvre traite sous différents angles de la collaboration artistique de Clements et McNeill ainsi que de la relation qui les unit.

Deux longs métrages documentaires réalisés par des cinéastes de renom exploreront, chacun à leur façon, notre rapport à la mémoire et aux supports traditionnels. ***Colour of Ink*** de Brian D. Johnson raconte l'histoire de l'encre en suivant Jason Logan, un alchimiste contemporain qui récolte des pigments dans des paysages improbables. ***Au-delà du papier***, un essai très personnel d'Oana Suteu Khintirian, remet pour sa part en question la disparition du papier et son incidence sur la mémoire personnelle et collective.

Que ce soit dans le domaine du documentaire, de l'animation ou des nouveaux médias, l'ONF continuera de soutenir les cinéastes de la relève canadienne en leur offrant une expérience concrète et professionnelle en création. Durant la prochaine année, l'ONF produira l'œuvre ***Loca*** de Véronique Paquette, une réalisatrice issue d'une édition spéciale du concours Cinéaste recherché(e) entièrement destinée aux animatrices de la relève. Ce film de forme expérimentale recourt aux nouvelles technologies et explore les possibilités offertes par l'intelligence artificielle. En outre, une nouvelle édition du programme de formation **Hothouse** du Studio d'animation anglais, qui s'adresse aux cinéastes d'animation de la relève, sera lancée au cours de l'année sous une forme qui reste encore à définir.

Maintenir le leadership de l'ONF en matière d'expérimentation et d'innovation

Lieu unique de création, l'ONF permet aux artistes des quatre coins du pays de faire valoir leurs talents par l'entremise d'œuvres audacieuses et innovantes. En 2021-2022, deux productions explorant des technologies et des formats différents attireront particulièrement l'attention. À l'ère où l'intelligence artificielle est omniprésente, l'ONF offrira une incursion dans l'univers de l'IA avec l'œuvre ***Chomsky vs. Chomsky*** de Sandra Rodriguez, qui aborde les possibilités, les limites et les pièges de cette technologie. Mentionnons aussi ***Wayfinder***, une expérience web poétique et ludique qui brouille les frontières entre le jeu vidéo, le court métrage d'animation et l'installation numérique. Cette œuvre de Matt DesLauriers permettra au public de méditer sur sa relation avec l'environnement à travers un personnage qui explore la nature canadienne.

Intensifier les partenariats stratégiques visant à soutenir la création et à développer l'engagement des auditoires

La pandémie de COVID-19 a soulevé d'importants défis pour l'industrie audiovisuelle canadienne et mondiale. Les circonstances exceptionnelles imposées par le confinement, les restrictions de voyage et les mesures d'évitement social ont eu un effet direct sur certains projets, dont ***Traces***, l'installation artistique destinée à être présentée au pavillon du Canada dans le cadre de l'Exposition universelle 2020. Créée en partenariat avec Affaires mondiales Canada, cette œuvre immersive conçue par Kanva en collaboration avec le créateur Étienne Paquette a pour objectif de sensibiliser le public au sujet de l'altération de nos écosystèmes en raison des changements climatiques. Reportée d'un an, l'Exposition universelle se tiendra du 1er octobre 2021 au 31 mars 2022, et cette installation d'envergure fera partie du programme culturel du pavillon du Canada et de l'expérience de ses visiteurs.

Troisième œuvre réalisée dans le cadre du partenariat entre l'ONF et Espace pour la vie, ***Second souffle*** verra sa production achevée en 2021-2022. Cette œuvre interactive immersive conceptualisée par Mélanie Crespin et Alexandre Burton sera présentée dans le Parcours des phytotechnologies, un projet phare du Jardin botanique de Montréal.

Analyse comparative entre les sexes plus

L'institution a pour objectif de donner une voix aux communautés qui sont systématiquement sous-représentées dans le paysage médiatique, que ce soit devant ou derrière la caméra : femmes cinéastes, peuples autochtones, communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), communautés ethnoculturelles, minorités sexuelles (LGBTQ2), personnes vivant avec un handicap, etc. La programmation de l'ONF témoigne de la diversité canadienne et concourt à la cohésion sociale du pays.

Au cours des dernières années, l'ONF a mis en place des mesures additionnelles afin de soutenir plus particulièrement la parité entre les sexes, les communautés linguistiques en situation minoritaire et la redéfinition de ses relations avec les peuples autochtones. S'y

ajouteront cette année des engagements fermes en faveur de la diversité et de l'inclusion. Il va sans dire que l'ACS+ fait partie intégrante de ces mesures.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD)

L'ONF souscrit aux principes ainsi qu'aux objectifs énoncés dans le Programme de développement durable des Nations Unies. À titre de producteur et de distributeur public, l'ONF contribue à promouvoir le vivre-ensemble dans la société canadienne. L'institution a pour objectif de donner une voix aux communautés qui sont systématiquement sous-représentées dans le paysage médiatique et traite de sujets qui ont une forte résonance sociale. En tant qu'organisation publique, l'ONF croit aussi qu'à travers ses œuvres, il peut agir comme catalyseur de changement, et aider à la recherche du bien commun et du mieux-être de la société (ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces). L'ONF explore à travers ses œuvres des enjeux d'importance planétaire, tel que le réchauffement climatique abordé dans ses productions pour ***L'École de l'Océan*** (ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques).

Au cours des dernières années, l'ONF a jeté les bases de nouvelles approches et a pris des engagements fermes pour rendre visible l'incroyable diversité du pays, favoriser l'équité des genres et encourager une plus grande variété de perspectives (ODD 5 : Égalité entre les sexes). En vue de redéfinir ses relations avec les peuples autochtones, l'ONF relancera pour un nouveau cycle de trois ans son Plan autochtone inspiré des meilleures pratiques en production, en distribution et en changement organisationnel (ODD 16). Cette année, l'ONF lancera également son Plan sur la diversité et l'inclusion visant à combattre le racisme systémique, à assurer une meilleure visibilité aux groupes racisés et à refléter la diversité et la richesse de la société canadienne (ODD 16).

Expérimentation

Reconnu comme l'un des plus grands laboratoires de création au monde, l'ONF continuera d'expérimenter de nouvelles technologies et de repousser les limites de l'innovation. L'œuvre expérimentale ***Telekinesium*** du cinéaste Nicolas Brault sera lancée en production au cours de l'année 2021-2022. Dans un espace public qui reste encore à définir, elle proposera une expérience de télékinésie permettant de manipuler des objets par la pensée. Ce projet présente des défis techniques et l'implication d'experts en neurosciences puisqu'il exploite des technologies médicales de pointe, et ce, au profit de la création.

Au début de la pandémie de COVID-19, l'ONF a rapidement pris des mesures pour limiter les répercussions sur ses activités de production et veiller à ce que les cinéastes et les équipes techniques puissent continuer de faire leur travail à distance, en toute sécurité. Certains éléments du nouveau plan technologique ont été mis en œuvre à l'avance pour continuer de produire du contenu à distance. Les cinéastes et le personnel technique ont pu se connecter virtuellement à

des programmes de montage en ligne et ainsi créer, produire et lancer avec succès des courts métrages durant cette période de confinement. Ce nouveau mode de collaboration à distance ayant fait ses preuves, l'ONF continuera de l'expérimenter en 2021-2022, en produisant des œuvres de plus longs formats comme des moyens et des longs métrages.

Principaux risques

Depuis plusieurs années, l'érosion constante des budgets de production constitue la principale préoccupation des parties prenantes clés de l'ONF, à savoir les créateurs et créatrices et les cinéastes canadiens, de même que la communauté du cinéma indépendant en général. Le contexte actuel, dans lequel l'ensemble des acteurs de l'industrie culturelle canadienne se trouve en proie aux conséquences et aux incertitudes économiques qu'engendre la COVID-19, pourrait bien accroître le risque de voir le budget alloué à la programmation et à la production audiovisuelles de l'ONF décevoir les attentes des créateurs et créatrices et des cinéastes. Afin d'atténuer le risque de réactions négatives de la part des parties prenantes, l'ONF adopte à leur égard une stratégie d'engagement actif et renouvelle son approche afin d'améliorer leur expérience en milieu de travail.

Au nombre des autres pressions engendrées par la COVID-19, il convient de citer l'adoption d'une politique visant à implanter le télétravail à l'échelle de l'organisation pour assurer la santé et la sécurité des membres du personnel et des créateurs et créatrices. L'instauration de cette mesure a donné lieu à des dépenses supplémentaires liées à la mise en œuvre d'outils technologiques à efficacité optimale pour la création et la distribution à distance des contenus audiovisuels. L'ONF atténue le risque d'accentuer les pressions financières existantes en réaffectant les modestes économies qu'ont permis de réaliser les restrictions de voyage (en raison, par exemple, de l'annulation des festivals).

Résultats prévus pour la Programmation et production audiovisuelles

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020
Les œuvres de l'ONF sont le reflet des perspectives pancanadiennes	Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs du Québec	32 % – 45 %	31 mars 2022	55 %	44 %	49%
	Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de l'Ontario	14 % – 21 %	31 mars 2022	12 %	18 %	16%
	Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de l'Atlantique	11 % – 17 %	31 mars 2022	9 %	10 %	8%
	Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs des Prairies canadiennes, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest	8 % – 15 %	31 mars 2022	10 %	10 %	10%
	Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de la Colombie-Britannique et du Yukon	11 % – 21 %	31 mars 2022	14 %	18 %	17%
L'ONF est un centre mondial d'excellence en production audiovisuelle	Nombre de prix remportés dans les festivals et galas	100	31 mars 2022	154	124	123
L'ONF encourage les talents de l'industrie et de la diversité culturelle canadienne	Pourcentage des productions achevées, signées par la relève	25 %	31 mars 2022	40 %	31 %	51%
	Pourcentage des productions achevées, réalisées par des cinéastes et créateurs autochtones	15 %	31 mars 2022	14 %	10 %	19%
	Pourcentage de productions achevées, réalisées par des femmes	50 %	31 mars 2022	42 %	34 %	51%

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de l'ONF sont accessibles dans l'InfoBase du GC[i].

Ressources financières budgétaires prévues pour la Programmation et production audiovisuelles

Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
35 025 096	35 025 096	35 096 499	35 096 499

Le budget principal des dépenses et les dépenses prévues incluent les ajustements pour les révisions salariales statutaires confirmées dans la mise à jour annuelle des niveaux de référence.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de l'ONF sont accessibles dans l'InfoBase du GC[ii].

Ressources humaines prévues pour la Programmation et production audiovisuelles

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024
152	152	152

Les ressources humaines prévues reflètent la mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle afin de se doter d'une vision et d'un cadre national de programmation.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de l'ONF sont accessibles dans l'InfoBase du GC[iii].

Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires

Description

L'Office national du film travaille pour que les Canadiens et Canadiennes de toutes les régions du pays aient accès à ses œuvres sous diverses formes. Comprendre les auditoires et leurs habitudes de consommation, rendre les contenus accessibles sur une variété de plateformes et porter les productions de l'Office national du film à leur attention fait ainsi intrinsèquement partie du mandat de l'institution. L'Office national du film est riche d'une collection qui compte au-delà de 13 000 titres et qui constitue un pilier central du patrimoine culturel du Canada. La *Loi sur le cinéma* confère à l'Office national du film le mandat de conserver cette collection afin d'assurer sa pérennité et son accessibilité à la population du Canada et sur l'échelle internationale, aujourd'hui et à l'avenir.

Faits saillants de la planification

Réinventer les modes de mise en marché, de diffusion et de distribution de l'ONF

Comme l'indique son nouveau plan stratégique, l'ONF entend s'appuyer sur les succès des années précédentes pour rejoindre plus de Canadiens et Canadiennes, cultiver la proximité avec ses auditoires et favoriser leur rapprochement avec les œuvres en fonction de leurs champs d'intérêt. Un examen constant des stratégies de distribution et de mise en marché renforcera la capacité de l'ONF à atteindre le public et à assurer plus facilement et plus rapidement la disponibilité en ligne de ses productions. L'ONF veut ainsi s'assurer que les films qu'il produit rejoignent un plus grand nombre de personnes, provoquent la discussion et favorisent les débats sur des questions présentant de l'importance pour la population canadienne.

En 2021-2022, l'ONF continuera d'utiliser divers canaux de distribution, dont les canaux traditionnels que sont les festivals, les cinémas, les diffusions à la télévision, les écoles et les projections publiques et communautaires, pour susciter le dialogue et rejoindre les Canadiens et Canadiennes. Il continuera à miser sur les nouvelles plateformes numériques et les nouvelles technologies pour élargir son auditoire en ligne tout en enrichissant son contenu sur ONF.ca, son site phare, qui est aussi le point d'accès principal à la collection de l'ONF.

Augmenter l'accessibilité et la découvrabilité du contenu de l'ONF sur les plateformes numériques

L'accessibilité et la découvrabilité des œuvres sont au centre des préoccupations de l'ONF. En 2021-2022, l'organisation s'emploiera à accroître l'accès à ses productions et à améliorer leur visibilité sur les plateformes numériques, que les Canadiens et Canadiennes utilisent de plus en

plus pour se procurer du contenu audiovisuel. L'ONF cherchera à accroître sa présence et sa visibilité sur les différentes plateformes de distribution en ligne, y compris les médias sociaux.

Pour cultiver la proximité avec son public, l'ONF doit mieux comprendre les divers auditoires et, par ricochet, les atteindre là où ils se trouvent. En 2021-2022, l'ONF établira différentes stratégies pour accroître sa capacité de rassembler des données : il mettra notamment en œuvre une initiative de veille stratégique innovante ayant pour but d'améliorer sa capacité d'engager les auditoires en se renseignant davantage sur leurs habitudes de consommation et sur leurs champs d'intérêt.

La nouvelle offre éducative de l'ONF : une destination d'apprentissage incontournable pour les Canadiens et Canadiennes

Depuis quelques années, l'ONF revoit sa façon d'offrir du contenu éducatif en plaçant l'élève au cœur du processus et en promouvant la pensée critique et la citoyenneté globale. Éducation ONF propose des ressources accessibles, conçues en concertation avec les enseignantes et les enseignants canadiens, tant à l'intention du corps enseignant que des élèves et des parents.

En 2021-2022, l'***École de l'Océan***, l'expérience d'apprentissage en ligne interactive et immersive de l'ONF portant sur l'univers des sciences et de la culture de l'océan, lancera deux nouveaux modules : « La récolte », sur le saumon et le hareng et leurs rôles en tant qu'espèces culturelles de premier plan, et « Biodiversité », sur l'importance de la diversité et son lien avec les changements climatiques. L'ONF se consacrera en outre à l'élargissement du rayonnement du projet l'***École de l'Océan*** en Amérique du Nord.

En 2021-2022, l'ONF lancera également l'***École des médias*** sur le récit numérique, un nouveau programme d'apprentissage en ligne à l'intention des élèves et des enseignants et enseignantes qui souhaitent s'initier à la création de productions médiatiques pertinentes et engagées. L'ONF lancera en outre la phase pilote de l'expérience d'apprentissage ***Voix autochtones et réconciliation***, qui offre une vision autochtone de l'histoire et de la culture autochtones. Cette ressource permettra aux élèves d'acquérir les connaissances, la maîtrise des outils et les capacités de réflexion critique dont ils ont besoin pour comprendre l'histoire et la réalité contemporaine des cultures et des peuples autochtones au Canada. Le lancement de ces deux programmes en ligne était au départ prévu pour 2020-2021.

Conservation et préservation

L'ONF a terminé la numérisation de sa collection active à temps pour le déménagement de ses salles de conservation en novembre 2019. Cet objectif ayant été pleinement atteint, l'ONF concevra, en 2021-2022, un nouvel indicateur pour mesurer ce résultat ministériel, en s'appuyant sur les objectifs de son nouveau plan stratégique.

En 2021-2022, l'ONF continuera de numériser et de restaurer les œuvres de sa collection inactive afin de les préserver et de les rendre accessibles aux générations futures. Il reverra aussi plus de 14 000 bobines de film archivées qui témoignent de plus d'un siècle d'histoire canadienne et commencera à ébaucher un plan de numérisation de ces documents en fonction de leur valeur patrimoniale et de leur état de détérioration. Ces images constituent une ressource importante, non seulement pour les productions audiovisuelles de l'ONF, mais aussi pour les productions d'œuvres cinématographiques et télévisuelles du secteur privé, et même pour les activités éducatives.

Analyse comparative entre les sexes plus

L'ONF s'acquitte de cette responsabilité essentielle en distribuant des œuvres audiovisuelles qui témoignent de la pluralité des réalités et des points de vue des Canadiens et Canadiennes, et en particulier des groupes sous-représentés dans le paysage médiatique — les membres des communautés autochtones, les personnes issues des groupes racisés et de la diversité, les femmes, les personnes en situation de handicap, les membres de la communauté LGBTQ2 —, et veille ainsi à ce que ces histoires importantes de notre pays soient vues et entendues. La diversité d'expression et l'inclusion figurent parmi les principales priorités de l'institution. Au fil des ans, l'ONF a pris des engagements précis pour soutenir la parité hommes-femmes et les communautés de langue officielle en situation minoritaire, et pour redéfinir sa relation avec les peuples autochtones. Partie intégrante de son mandat, l'analyse comparative entre les sexes plus constitue un point de départ dans la réalisation d'initiatives ayant pour but de favoriser l'accessibilité et la découvrabilité des contenus canadiens sur l'ensemble du territoire.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD)

En sa qualité d'institution du gouvernement du Canada, l'ONF souscrit aux objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. Les œuvres audiovisuelles de sa riche collection donnent un aperçu de la diversité et de la vitalité de la culture canadienne et explorent une pluralité de sujets, notamment des enjeux mondiaux tels la pauvreté et les inégalités, le changement climatique, la paix et la justice. En assumant cette responsabilité essentielle, l'ONF entend rejoindre un plus grand nombre de Canadiens et Canadiennes en 2021-2022, favoriser la proximité avec ses auditoires et faire découvrir sa collection aux personnes de tous les horizons qui forment ce pays pour leur permettre de mieux se comprendre mutuellement et d'exprimer leur point de vue. Nombre des activités de l'ONF prévues pour 2021-2022 visent par conséquent à sensibiliser la population aux objectifs de développement durable des Nations Unies (en particulier les ODD 1 à 16).

L'ONF estime qu'en suscitant le dialogue et l'engagement au moyen de ses œuvres audiovisuelles, il peut agir à titre de catalyseur de changement et contribuer à la recherche du

bien commun et du mieux-être de la société (ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces).

L'ONF réitère, dans son plan stratégique, les engagements qu'il a pris d'instaurer un changement durable en ce qui a trait à la diversité et à l'inclusion, ainsi qu'à l'équité entre les sexes (ODD 5 : Égalité des sexes), et de redéfinir sa relation avec les peuples autochtones (ODD 16).

Ressource fiable pour les professionnels de l'éducation du pays, l'ONF fournit aux écoles canadiennes, dans les deux langues officielles, du contenu audiovisuel qui contribue à promouvoir la compétence médiatique et la citoyenneté mondiale (ODD 4 : Éducation de qualité). Dans un projet comme celui de l'École de l'Océan, une expérience en ligne d'apprentissage par enquête des plus innovantes conçue à l'intention des élèves et des éducateurs, les apprenants se trouvent plongés au cœur de l'univers de la science et de la culture de l'océan. Ils ont pour mission d'examiner l'impact du changement climatique sur la biodiversité. Au moyen de ce projet, l'ONF appuie l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique) en incitant les jeunes à prendre des mesures positives pour améliorer l'état des océans qui bordent le Canada et des écosystèmes qui y sont reliés en vue de susciter des changements environnementaux et sociaux.

Expérimentation

En sa qualité de distributeur public, l'ONF met à l'essai des stratégies de distribution dans de nouvelles sphères médiatiques pour lesquelles il n'existe aucun modèle d'affaires. En 2021-2022, l'ONF continuera de distribuer des œuvres dans des formats innovants et d'avant-garde tels que la réalité virtuelle et augmentée, le dôme hémisphérique et le film dynamique, sur les plateformes spécialisées compatibles. Il étudiera également le potentiel de revenus de nouveaux canaux de distribution comme le divertissement sur place (modèle selon lequel des espaces publics accueillent des expériences de réalité virtuelle permettant aux spectateurs et spectatrices d'interagir physiquement avec leur environnement), les ventes numériques pour les plateformes hébergeant la réalité virtuelle et les sites de vente d'applications.

Principaux risques

En 2020-2021, le confinement lié à la COVID-19 a entraîné une diminution de 31,6 % des revenus de distribution de l'ONF. Il se pourrait donc qu'en 2021-2022, l'institution ne soit pas en mesure de concrétiser ses activités et ses objectifs relatifs à l'accessibilité des contenus et à l'engagement des auditoires puisque les restrictions associées à la pandémie se poursuivent et qu'elles entraînent l'annulation des sorties en salle et des événements organisés par l'industrie, réduisant d'autant les occasions de vente. Le fait de faciliter et d'accélérer l'accessibilité en ligne des contenus atténuera en partie ce risque (voir les stratégies de distribution présentées plus haut, parmi les faits saillants de la planification).

Résultats prévus pour l'Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020
Les œuvres de l'ONF sont accessibles sur les plateformes numériques	Nombre de titres offerts en ligne	5 000	31 mars 2022	4 182	4 368	4 888
Les œuvres de l'ONF sont visionnées à travers le monde	Nombre de visionnages d'œuvres de l'ONF	70 500 000	31 mars 2022	68 053 296	73 711 564	81 335 869
	Pourcentage de la population canadienne qui affirme avoir vu une production de l'ONF au cours de la dernière année	20 %	31 mars 2022	20 %	20 %	20%
L'ONF est engagé dans une relation avec ses auditoires en ligne	Nombre d'interactions entre l'ONF et ses auditoires en ligne	10 000 000	31 mars 2022	Non disponible (première année de résultats disponible en 2018-2019)	12 501 527	12 273 296
Les œuvres de l'ONF sont préservées et leur pérennité est assurée pour les générations futures	Pourcentage d'œuvres numérisées de la collection active	99.9 %	31 mars 2022	92 %	99.9 %	99.9%
	Pourcentage d'œuvres numérisées de la collection totale	83%	31 mars 2022	66 %	73 %	79%

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de l'ONF sont accessibles dans l'InfoBase du GC[iv].

Ressources financières budgétaires prévues pour l'Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires

Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
20 935 568	20 935 568	21 011 502	21 011 502

Le budget principal des dépenses et les dépenses prévues incluent les ajustements pour les révisions salariales statutaires confirmées dans la mise à jour annuelle des niveaux de référence.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de l'ONF sont accessibles dans l'InfoBase du GC[v].

Ressources humaines prévues pour l'Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024
164	164	164

Les ressources humaines prévues reflètent la mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle afin de concentrer l'expertise technologique pour accélérer le développement des plateformes.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de l'ONF sont accessibles dans l'InfoBase du GC[vi].

Services internes : résultats prévus

Description

Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants :

- services de gestion et de surveillance;
- services des communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services de technologie de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

Se raconter pour se comprendre

Dans son Plan stratégique 2020-2023, l'ONF indique vouloir être un lieu d'expression privilégié de toutes les facettes des profondes transformations sociales qui se produiront au Canada et ailleurs dans le monde. Guidé par les deux piliers stratégiques et les sept engagements décrits dans le plan, l'ONF veillera à ce que les œuvres qu'il produit et distribue représentent un maximum de voix et soient vues par le plus grand nombre possible de Canadiens et Canadiennes, afin de nous aider à mieux nous comprendre pour mieux façonner notre avenir commun. Au cours des trois prochaines années, l'ONF imaginera de nouvelles manières de se raconter pour se réinventer et ainsi mieux aborder les changements qui transformeront le pays. Il compte exécuter le plan en produisant, en 2021-2022, des plans d'action annuels pour chacune de ses divisions et en établissant des mesures concrètes pour atteindre les résultats visés.

Être un vecteur de changement en matière de diversité et d'inclusion

La diversité et l'inclusion sont les moteurs du renouvellement de l'organisme. Afin de combattre le racisme systémique qui sévit depuis longtemps dans les institutions culturelles au Canada, y compris entre ses murs, l'ONF a formulé en 2020-2021 un ensemble d'engagements et

d'objectifs en matière de diversité et d'inclusion. Ceux-ci visent à imprimer un changement durable et à créer un milieu de travail équitable et inclusif, exempt de racisme et de discrimination à l'endroit des membres des communautés autochtones et des groupes racisés ou en situation minoritaire. En 2021-2022, l'organisme s'acquittera de ces engagements, notamment par la création d'un poste de cadre relevant directement du commissaire et dont le ou la titulaire aura à mettre en œuvre des pratiques antiracistes et équitables. Il prendra aussi des mesures en matière de recrutement afin de s'assurer que, d'ici le 31 mars 2023, le personnel de l'ONF, en particulier celui de la direction, sera pleinement représentatif de la société canadienne et afin de faire une priorité de l'embauche de personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC) et LGBTQ2 ainsi que de membres de groupes sous-représentés. En 2021-2022, l'ONF fournira également de la formation et des ressources pour faire en sorte que l'ensemble des employés et employées connaisse l'histoire et l'ampleur du racisme dans notre société.

En 2021-2022, l'ONF reprendra sa collaboration avec le comité-conseil autochtone et rédigera un nouveau Plan d'action autochtone pour trois ans en vue de répondre aux préoccupations de longue date des artistes autochtones concernant les inégalités systémiques dans le milieu canadien de la production. Un poste d'agent ou d'agente de liaison interne en matière d'affaires autochtones sera créé afin de resserrer les liens avec les communautés autochtones et d'obtenir des conseils pour tout ce qui touche la production et la distribution à l'ONF. L'organisation continuera également à respecter ses engagements à l'égard de la parité hommes-femmes et à collaborer avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire tout en faisant la promotion de la dualité linguistique.

Transformer les pratiques de gestion des ressources humaines

Pour faciliter cette transformation organisationnelle, l'ONF repensera ses pratiques de gestion des ressources humaines et en particulier son cadre de gestion de la performance du personnel afin d'aligner les objectifs des employés et employées sur les priorités de l'organisation. Les évaluations du rendement tiendront compte des comportements correspondant aux valeurs fondamentales de l'ONF, définies dans le nouveau plan stratégique. Ces valeurs seront reflétées dans les activités quotidiennes des employés et employées et dans les décisions qui les guideront.

Santé mentale et bien-être en milieu de travail

La pandémie de COVID-19 a eu d'importantes conséquences pour les employés et employées, tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel. Pour garantir un milieu de travail sain qui favorise le bien-être du personnel, le Comité qualité de vie et santé mentale en milieu de travail a commencé en 2020 à instaurer des mesures fondées sur la *Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail*, élaborée en collaboration avec la Commission de la santé mentale du Canada. En 2021-2022, l'ONF continuera à appliquer les recommandations liées aux 14 facteurs qui influent sur la santé mentale des employés au travail proposés dans la norme nationale, comme le soutien psychologique et social, la culture

organisationnelle, des attentes et un leadership clairs, les exigences psychologiques, et la croissance et le perfectionnement.

Afin de créer une culture exempte de harcèlement et de violence en milieu de travail, l'ONF actualisera sa *Politique sur la prévention et l'élimination du harcèlement et de la violence au travail* d'ici le 1er janvier 2021, dans la foulée de l'adoption du projet de loi C-65, qui vise à modifier le *Code canadien du travail* (harcèlement et violence). Tous les gestionnaires et membres du personnel de l'ONF recevront une formation à cet égard en 2021-2022 et toute formation supplémentaire jugée nécessaire sera établie en collaboration avec les déléguées et délégués syndicaux ainsi qu'avec les comités et les représentantes et représentants en matière de santé et de sécurité.

Plan de développement technologique

La pandémie ayant entraîné une transformation des méthodes de travail et amplifié plusieurs tendances en matière de technologie, la mise en œuvre du Plan de développement technologique 2021-2025 de l'ONF est aujourd'hui encore plus urgente. Le plan permettra à l'ONF de relever les défis technologiques d'un monde du travail en constante évolution et de réaliser ses objectifs stratégiques de création et de distribution d'œuvres audiovisuelles. Au cours des cinq prochaines années, l'ONF implantera des techniques novatrices (logiciels, capacité du réseau et stockage en ligne) afin de multiplier les occasions de collaboration virtuelle avec la communauté de créateurs et de créatrices au Canada et ailleurs dans le monde. Le plan facilitera aussi la collaboration à distance des équipes de l'ONF et le développement des synergies et de la cohésion au sein de ses services de production, de mise en marché et de distribution. L'ONF poursuivra sa transition vers une infrastructure infonuagique et modernisera dans l'ensemble du pays ses divers centres et studios, dont les moyens technologiques sont actuellement inégaux et souvent obsolètes.

En 2021-2022, dans la foulée de l'établissement d'un réseau à haute vitesse reliant le studio de production de l'ONF à Toronto, les salles de conservation et le siège social de l'ONF, l'organisme sera relié à un quatrième carrefour de création situé à Vancouver, ce qui rendra ainsi accessibles à toutes et tous les ressources, le contenu audiovisuel et les outils de production virtuels. L'ONF modernisera aussi l'accès au réseau et le matériel de production de deux autres studios.

Ressources financières budgétaires prévues pour les Services internes

Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
9 620 848	9 620 848	9 634 202	9 632 967

Le budget principal des dépenses et les dépenses prévues incluent les ajustements pour les révisions salariales statutaires confirmées dans la mise à jour annuelle des niveaux de référence.

Ressources humaines prévues pour les Services internes

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024
66	66	66

Les ressources humaines prévues se stabilisent à la suite de la migration des systèmes de gestion des ressources financières et matérielles vers SAP et du déménagement du bureau central de Montréal.

Dépenses et ressources humaines

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines du ministère prévues pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice à venir avec les dépenses réelles pour les exercices précédents.

Dépenses prévues

Dépenses ministérielles de 2018-2019 à 2023-2024

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.

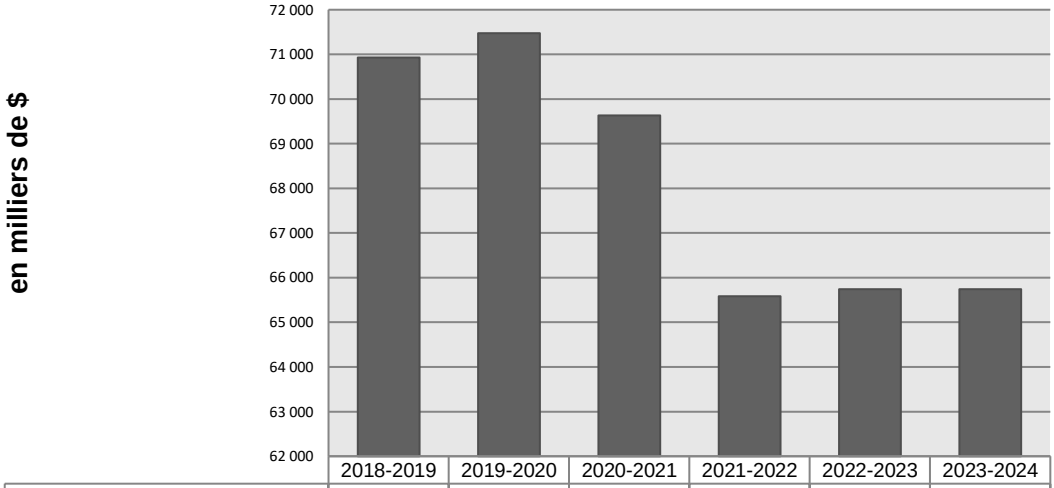

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Programmes temporisés - prévus	0	0	0	0	0	0
Postes législatifs	0	0	0	0	0	0
Crédits votés	70 931	71 471	69 631	65 582	65 742	65 741
Total	70 931	71 471	69 631	65 582	65 742	65 741

Pour le déménagement du bureau central de Montréal, l'ONF a obtenu un financement d'un montant total de 14,4 millions de dollars, dont 7,4 millions en 2018-2019, 4,6 millions en 2019-2020 et 2,4 millions au cours des années précédentes. La somme sera remboursée par une diminution de 1,2 million de dollars de l'allocation de l'ONF, et ce, durant 12 ans à compter de 2020-2021.

Les dépenses prévues pour 2020-2021 incluent un montant de 4,7 millions de dollars pour des besoins opérationnels critiques.

Les dépenses prévues pour 2020-2021 et les années subséquentes incluent les ajustements pour les révisions salariales statutaires confirmées dans la mise à jour annuelle des niveaux de référence.

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les Services internes (en dollars)

Le tableau ci-dessous présente les dépenses réelles, les prévisions des dépenses et les dépenses prévues pour chaque responsabilité essentielle de l'ONF et pour les Services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

Responsabilités essentielles et Services internes	Dépenses 2018-2019	Dépenses 2019-2020	Prévisions des dépenses 2020-2021	Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
Programmation et production audiovisuelles	36 565 509	37 074 606	36 713 036	35 025 096	35 025 096	35 096 499	35 096 499
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	22 534 475	22 782 247	22 258 569	20 935 568	20 935 568	21 011 502	21 011 502
Total partiel	**59 099 984**	**59 856 853**	**58 971 605**	**55 960 664**	**55 960 664**	**56 108 001**	**56 108 001**
Services internes	11 831 372	11 614 193	10 659 804	9 620 848	9 620 848	9 634 202	9 632 967
Total	**70 931 356**	**71 471 046**	**69 631 409**	**65 581 512**	**65 581 512**	**65 742 203**	**65 740 968**

L'ONF prévoit que le budget principal des dépenses de 65,6 millions de dollars pour l'année 2021-2022 sera approuvé par le Parlement. La prévision des dépenses en 2020-2021 inclut un fonds de 4,7 millions de dollars octroyé pour des besoins opérationnels critiques.

Le budget principal des dépenses et les dépenses prévues incluent les ajustements pour les révisions salariales statutaires confirmées dans la mise à jour annuelle des niveaux de référence.

Le niveau de référence de l'ONF a été réduit de 1,2 million de dollars pour le remboursement du financement de la relocalisation du bureau central de Montréal. La diminution de 1,2 million de dollars, en vigueur dès 2020-2021, est prévue pour 12 ans, ce qui représente un remboursement total de 14,4 millions de dollars.

Les dépenses réelles, qui s'établissent à 71,5 millions de dollars pour 2019-2020 et à 70,9 millions de dollars pour 2018-2019, incluent les dépenses pour la relocalisation du bureau central de Montréal qui sont allouées aux responsabilités essentielles et aux services internes. Le déménagement du bureau central de l'ONF a été achevé durant l'automne 2019 et l'hiver 2020.

Ressources humaines prévues

Le tableau ci-dessous présente les équivalents temps plein réels, les prévisions d'équivalents temps plein et les équivalents temps plein prévus pour chaque responsabilité essentielle de l'ONF et pour les Services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les Services internes

Responsabilités essentielles et Services internes	Équivalents temps plein réels 2018-2019	Équivalents temps plein réels 2019-2020	Prévisions d'équivalents temps plein 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022	Équivalents temps plein prévus 2022-2023	Équivalents temps plein prévus 2023-2024
Programmation et production audiovisuelles	154	156	154	152	152	152
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	170	164	167	164	164	164
Total partiel	**324**	**320**	**321**	**316**	**316**	**316**
Services internes	75	74	67	66	66	66
Total	**399**	**394**	**388**	**382**	**382**	**382**

Les ressources supplémentaires requises pour les services internes en 2018-2019 et en 2019-2020 ont été affectées à plusieurs projets, dont :

- la coordination de la transformation organisationnelle de l'ONF ;
- la mise en œuvre du nouveau système SAP de gestion des ressources financières et matérielles et la modification des systèmes d'information satellites ;
- le déménagement du bureau central de l'ONF durant l'automne 2019 et l'hiver 2020 ;
- l'amélioration des processus administratifs et opérationnels à la suite de l'implantation du nouveau système SAP de gestion des ressources financières et matérielles, en vue de s'adapter aux pratiques de l'industrie audiovisuelle, tout en assurant la conformité de l'organisation aux politiques et aux directives du gouvernement.

Les ressources humaines prévues reflètent la mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle afin de se doter d'une vision et d'un cadre national de programmation, mais aussi de concentrer l'expertise technologique pour accélérer le développement des plateformes.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits de l'ONF sont accessibles dans le Budget principal des dépenses 2021-2022[vii].

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu des opérations de l'ONF de 2020-2021 à 2021-2022.

Les montants des prévisions des résultats et des résultats prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions des dépenses et des dépenses prévues présentés dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le site Web de l'ONF[viii].

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2020-2021	Résultats prévus 2021-2022	Écart (résultats prévus pour 2021-2022 moins prévisions des résultats de 2020-2021)
Total des dépenses	77 098 000	72 817 000	(4 281 000)
Total des revenus	4 160 000	3 750 000	(410 000)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	72 938 000	69 067 000	(3 871 000)

Les dépenses prévues en 2021-2022 s'établissent à 72 817 000 $ et sont inférieures à celles de 2020-2021, estimées à 77 098 000 $. Cette diminution est principalement due aux fonds reçus en 2020-2021 pour les besoins opérationnels critiques, d'un montant de 4 740 000 $. En matière de recettes, la différence s'explique, d'une part, par une diminution des ententes de partenariats connues à ce jour et, d'autre part, par une baisse de la vente de produits audiovisuels en lien avec les marchés de la télévision et de la consommation. Le coût de fonctionnement net est ainsi réduit de 3 871 000 $ entre 2020-2021 et 2021-2022.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Steven Guilbeault, C.P., député, ministre du Patrimoine canadien

Administrateur général : Claude Joli-Coeur, commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'ONF

Portefeuille ministériel : Patrimoine canadien

Instruments habilitants : Loi sur le cinéma[ix], L.R.C., ch. N-8
Année d'incorporation ou de création : 1939

Autres : Le conseil d'administration de l'ONF est composé de huit membres, soit le commissaire du gouvernement à la cinématographie, qui agit à titre de président, le directeur général de Téléfilm Canada (membre de droit) et six autres personnes nommées par le gouverneur en conseil. À l'exception du commissaire et de la directrice générale de Téléfilm Canada, les membres du conseil sont désignés pour un mandat de trois ans. Le rôle du conseil est principalement de définir les orientations stratégiques de l'ONF et d'en surveiller les résultats. Il approuve, entre autres, ses plans stratégiques et ses budgets.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le site Web de l'ONF[x].

Pour de plus amples informations sur les engagements de la lettre de mandat organisationnelle du ministère, voir la « lettre de mandat du ministre[xi] ».

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le site Web de l'ONF[xii].

Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes approuvés de l'ONF pour 2020-2021 sont illustrés ci-dessous.

CADRE MINISTÉRIEL DES RÉSULTATS					SERVICES INTERNES
	Responsabilité essentielle 1 : Programmation et production audiovisuelles		**Responsabilité essentielle 2**: Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires		
	Résultat ministériel : Les œuvres de l'ONF sont le reflet des perspectives pancanadiennes.	Indicateur : Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs du Québec	**Résultat ministériel**: Les œuvres de l'ONF sont accessibles sur les plateformes numériques	Indicateur: Nombre de titres offerts en ligne	
		Indicateur : Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de l'Ontario			
		Indicateur : Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de l'Atlantique	**Résultat ministériel:** Les œuvres de l'ONF sont visionnées à travers le monde	Indicateur: Nombre de visionnages d'œuvres de l'ONF	
		Indicateur : Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs des Prairies canadiennes, du Nunavut et des territoires du Nord-Ouest		Indicateur: Pourcentage de la population canadienne qui affirme avoir vu une production de l'ONF au cours de la dernière année	
		Indicateur : Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de la Colombie-Britannique et du Yukon	**Résultat ministériel:** L'ONF est engagé dans une relation avec ses auditoires en ligne	Indicateur: Nombre d'interactions entre l'ONF et ses auditoires en ligne	
	Résultat ministériel : L'ONF est un centre mondial d'excellence en production audiovisuelle.	Indicateur : Nombre de prix remportés dans les festivals et les galas.	**Résultat ministériel:** Les œuvres de l'ONF sont préservées et leur pérennité est assurée pour les générations futures	Indicateur: Pourcentage d'œuvres numérisées de la collection active	
	Résultat ministériel: L'ONF encourage les talents de l'industrie et de la diversité culturelle canadiennes.	Indicateur: Pourcentage de productions achevées signées par la relève		Indicateur: Pourcentage d'œuvres numérisées de la collection totale	
		Indicateur: Pourcentage de productions achevées, réalisées par des cinéastes et créateurs autochtones			
		Indicateur: Pourcentage de productions achevées, réalisées par des femmes			
RÉPERTOIRE DE PROGRAMMES	**Programme:** Programmation et production audiovisuelles		**Programme**: Distribution des œuvres et interaction avec les auditoires		
			Programme: Promotion des œuvres et rayonnement de l'ONF		
			Programme: Conservation, préservation et numérisation des œuvres		

Renseignements connexes sur le répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes de l'ONF sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xiii].

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web de l'ONF[xiv].

- Objectifs de développement durable
- Stratégie ministérielle de développement durable
- Analyse comparative entre les sexes plus;

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel de l'ONF ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales qui sont liées à ses résultats prévus pour 2021-2022.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérale dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales[xv]. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent uniquement du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Adresse postale

Office national du film du Canada
1501, rue De Bleury
Montréal (Québec)
Canada, H3A 0H3

Numéro de téléphone : 514-594-8531

Adresse de courriel : rapports@onf-nfb.gc.ca

Site(s) Web :

www.onf.ca[xvi]

www.canada.ca/fr/office-national-film.html[xvii]

Médias sociaux :

https://www.facebook.com/onf.ca [xviii]
http://www.twitter.com/onf/ [xix]
https://vimeo.com/thenfb [xx]
https://www.youtube.com/user/onf [xxi]
https://www.instagram.com/onf_nfb/ [xxii]

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])
Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)
Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)
Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)
Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)
Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)
Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)
Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)
En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)
Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)
Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)
Conduite d'activités visant d'abord à explorer, puis à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions, afin d'étayer la prise de décision sur des éléments probants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens en examinant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles choses), mais est distincte de celle-ci, car elle suppose une comparaison rigoureuse des résultats. Par exemple, l'utilisation d'un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation; tester systématiquement le nouveau site Web par rapport aux outils de sensibilisation existants ou à un ancien site Web pour voir lequel favorise un engagement accru est une expérimentation.

indicateur de rendement (performance indicator)
Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)
Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)
Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)
Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)
Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère sur une période de 3 ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)
Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de se concentrer et de faire rapport au cours de la période de planification. Les priorités ministérielles représentent ce qui est le plus important ou ce qui doit être fait en premier pour appuyer l'atteinte des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)
Aux fins du Plan ministériel 2021-2022, les priorités pangouvernementales renvoient aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2020 : Protéger les Canadiens de la COVID-19; Aider les Canadiens durant la pandémie; Rebâtir en mieux – une stratégie pour améliorer la résilience de la classe moyenne; Le pays pour lequel nous menons ce combat.

production de rapports sur le rendement (performance reporting)
Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)
Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)
Présentation d'information sur les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)
Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)
Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère**.**

responsabilité essentielle (core responsibility)
Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)
Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)
Conséquence ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

résultat stratégique (strategic outcome)
Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes en fin d’ouvrage

i. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
ii. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
iii. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
iv. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
v. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
vi. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
vii. Budget principal des dépenses 2019-2020, https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html
Site Web institutionnel de l’ONF, https://www.canada.ca/fr/office-national-film/organisation/publications/plans-rapports/etats-financiers-prospectif.html
ix. Site Web de la législation (Justice), http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/N-8/page-1.html
x. Site Web institutionnel de l’ONF, https://www.canada.ca/fr/office-national-film/organisation/publications/plans-rapports/plans-ministeriels/2021-2022/raison-detre-mandat-et-role.html
Site Web du Premier ministre, https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2019/12/13/lettre-de-mandat-du-ministre-du-patrimoine-canadien
xii. Site Web institutionnel de l’ONF, https://www.canada.ca/fr/office-national-film/organisation/publications/plans-rapports/plans-ministeriels/2021-2022/contexte-operationnel.html
xiii. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
Site Web institutionnel de l’ONF, https://www.canada.ca/fr/office-national-film/organisation/publications/plans-rapports/plans-ministeriels/2021-2022.html
xv. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html
xvi. Espace de visionnage en ligne de l’ONF, http://www.onf.ca
xvii. Site Web institutionnel de l’ONF, https://www.canada.ca/fr/office-national-film.html
xviii. Facebook de l’ONF, https://www.facebook.com/onf.ca
xix. Twitter de l’ONF, http://www.twitter.com/onf/
xx. Chaîne Viméo de l’ONF, https://vimeo.com/thenfb
xxi. Chaîne YouTube de l’ONF, https://www.youtube.com/user/onf
xxii. Instagram de l’ONF, https://www.instagram.com/onf_nfb/